



CALENDRIER DES SORTIES SKI ALPIN 2021-2022

DEPARTS BUS			STATIONS	TARIFS		
DATES	LIEUX	HEURES		Ayants-droit*	Adhérents	Invités
S. 11/12/21	Maison Danse 8è	7 h 00	LES ARCS Bourg St Maurice	36 €	43 €	50 €
S. 18/12/21	Maison Danse 8è	7 h 00	ALPE D'HUEZ Station	35 €	41 €	48 €
S. 08/01/22	Maison Danse 8è	7 h 00	ALPE D'HUEZ Station	35 €	41 €	48 €
S. 15/01/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LA ROSIERE SAN BERNARDO	35 €	41 €	48 €
S. 22/01/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LES ARCS Bourg St Maurice	38 €	44 €	52 €
S. 29/01/22	Maison Danse 8è	7 h 00	GRAND DOMAINE St-François	31 €	36 €	43 €
S. 5/02/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LA CLUSAZ	34 €	40 €	47 €
S. 12/02/22	Maison Danse 8è	6 h 00	GRAND DOMAINE St-François	31 €	36 €	43 €
Attention ! D. 27/02/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LES SAISIES Espace Diamant	35 €	41 €	48 €
S. 5/03/22	Maison Danse 8è	7 h 00	COURCHEVEL	36 €	42 €	49 €
12 et 13/03/22	41 rue Bataille 69008 - 6 h 30		WEEK END LES 2 ALPES	168 €	188 €	224 €
S. 19/03/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LA PLAGNE	37 €	44 €	52 €
S. 26/03/22	Maison Danse 8è	6 h 00	LES 2 ALPES	36 €	42 €	50 €
S. 02/04/22	Maison Danse 8è	6 h 00	ALPE D'HUEZ Station	37 €	44 €	51 €
S. 9/04/22	Maison Danse 8è	6 h 00	TIGNES uniquement	39 €	46 €	54 €
Tarif piétons : 29 €						
Etre présent 1/4 d'heure avant le départ pour le chargement du matériel et le pointage.						

TARIFS :

* Réduction de 2 € pour les enfants des Ayants-droit (- 22 ans à charge)

L'adhésion à la FFS (carte neige) est obligatoire pour bénéficier des cours dispensés gratuitement le matin par nos moniteurs

Nota : les cours sont assurés sous réserve de la présence des moniteurs

SORTIES :

Réservations par mail à l'adresse : skialpinism@gmail.com jusqu'au MARDI soir 22h00 précédant la sortie. Vous recevrez un accusé réception le lendemain matin pour confirmer votre inscription EXCLUSIVEMENT en cas d'absence d'accusé réception le mercredi 12H00, vous pourrez contacter Evelyne BROCHAND au Tél : 07.66.11.52.86

TOUTE INSCRIPTION SERA CONSIDEREE COMME FERME ET DEFINITIVE ET RESTERA DUE EN CAS DE DESISTEMENT quel que soit le motif

Pour les adhérents à la FFS (carte neige), précisez lors de l'inscription si vous prenez des cours.

Pour les ayants-droits et les adhérents, prévoir le règlement par chèque le jour de la sortie

Les personnes extérieures souhaitant participer à la sortie devront prévoir de faire parvenir leur règlement par chèque à l'ordre de LSM au plus tard le mardi précédent la sortie pour valider leur inscription à l'adresse qui leur sera communiquée par "leur parrain". Dans le cas contraire, la sortie de ski sera facturée au parrain

Le club ne propose pas de location de matériel. L'attention des adhérents est attirée sur la nécessité d'avoir loué son matériel sur Lyon avant le départ.

Les horaires du retour sur Lyon seront annoncés par l'accompagnateur dans le car.

IMPORTANT :

La législation sur les transports impliquant une application stricte des temps d'amplitude horaire des chauffeurs (14 heures ou 9 heures) : **aucun retardataire ne sera attendu (les frais de retour seront à la charge de la personne).**

Mesure COVID-19 Dans le cadre des mesures sanitaires, il est demandé aux adhérents de se munir obligatoirement d'un masque
Retrouvez-nous sur ☎ www.lyonsportmetropole.org

Contact : skialpinism@gmail.com